



Programme de formation

– MODULE 6.1 –

Huiles essentielles, hydrolats et huiles végétales

Sommaire

Objectifs, compétences et aptitudes.....	2
Public concerné et prérequis	2
Qualification des intervenants	2
Moyens pédagogiques	2
Moyens techniques à disposition.....	2
Durée et effectifs	2
Déroulement.....	2
Modalités d'évaluation des acquis	4
Sanction visée	4
Matériel nécessaire	4
Délais administratif	5
Délais d'accès	5
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	5
Accessibilité aux personnes en situation précaire	5
Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi	5
Taux de réussite.....	5
Taux de satisfaction	5
Tarifs	5
Débouchés	5

Dernière mise à jour : 15/12/23

Objectifs, compétences et aptitudes

Ce module de formation s'adresse aux professionnels du bien-être en devenir ou déjà installés. Il consiste en l'acquisition des connaissances relatives aux huiles essentielles, aux hydrolats et aux huiles végétales, aussi bien en termes de préconisations que de bienfaits et de contre-indications.

Les compétences et aptitudes visées sont les suivantes :

- Maîtriser les différents bienfaits et contre-indications des huiles essentielles et végétales, ainsi que des hydrolats ;
- Connaître, transmettre et appliquer le cadre légal d'utilisation de ces produits ;
- Savoir accueillir un client et organiser une séance de conseils en aromathérapie ;

Public concerné et prérequis

- Aucun prérequis aussi bien en termes d'expérience, de compétences que de diplômes / certificats / titres.
- Accessible à toute personne majeure et ne présentant pas de contre-indication médicale le jour de la formation.

Qualification des intervenants

Alicia ASSE est praticienne en naturopathie holistique et énergétique. Elle est également accompagnante psychocorporelle du bébé à l'adulte, de par la pratique du massage bien-être et du soutien émotionnel par les fleurs de Bach. De plus, elle accompagne à la parentalité et à l'allaitement maternel.

Moyens pédagogiques

- Pratique des entretiens sous la forme de « jeux de rôles » avec les autres stagiaires ;
- Méthode d'enseignement active et participative.

Moyens techniques à disposition

- Livret de formation papier comportant textes, photos et schémas nécessaires à la bonne compréhension de l'enseignement ;
- Tableau blanc, feutres, tables et chaises.

Durée et effectifs

3 jours consécutifs, soit un total de 21 heures. Effectif de 3 stagiaires minimum et 10 au maximum par session.

Déroulement

Dans le cadre d'un enseignement actif et participatif, les réponses aux questions se font en temps réel. Les horaires sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la progression du groupe.

- **JOUR 1** (7h00 au total)

- **MATIN** (3h00)

9h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30

9h30 : Présentation des stagiaires et du déroulé de la formation

9h45 : Introduction générale

10h00 : **Huiles essentielles** : histoire, cadre légal, qu'est-ce qu'une huile essentielle, les propriétés, processus d'extraction

11h00 : Dilution, conservation, lecture des étiquettes, liste des chémotypes

12h30 : Déjeuner

- **APRES-MIDI** (4h00)

13h30 : Choisir ses produits, vente, toxicité et précautions

15h00 : Les pathologies, les fenêtres thérapeutiques, voies d'application, bienfaits des huiles essentielles sur tous les plans

17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la journée

- **JOUR 2** (7h00 au total)

- **MATIN** (3h00)

9h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30

9h30 : Révision de la veille et questions-réponses

9h45 : **Hydrolats** : histoire, cadre légal, qu'est qu'un hydrolat, les propriétés, processus d'extraction

10h45 : Conservation, lecture des étiquettes, choisir ses produits, vente, toxicité et précautions

12h30 : Déjeuner

- **APRES-MIDI** (4h00)

13h30 : Les pathologies, voies d'applications, utilisations, les bienfaits

15h30 : **Les huiles végétales** : histoire, cadre légal, qu'est qu'une huile végétale, les propriétés et compositions

17h00 : Bilan de la journée et questions-réponses

17h30 : Fin de la journée

• **JOUR 3** (7h00 au total)

➤ **MATIN** (3h00)

9h00 : Accueil des stagiaires jusqu'à 9h30

9h30 : Révision de la veille et questions-réponses

9h45 : Processus d'extraction, choisir et conserver, lecture des étiquettes, vente, contre-indications et précautions

11h00 : Chauffe des huiles, utilisation, voies d'applications, les macérâts, les bienfaits

12h30 : Déjeuner

➤ **APRES-MIDI** (4h00)

13h30 : Conseiller et accompagner le client

14h00 : Mise en pratique des entretiens sous forme de jeux de rôles

16h30 : Évaluation écrite

17h00 : Bilan de fin de formation et questions-réponses

17h30 : Fin de la formation

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation théorique écrite en fin de module. Notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider le module ;
- Évaluation pratique en continue sous la forme de jeux de rôles. Cinq critères de notation sur 20 points. 12 points minimum pour valider un critère. 70 points total au minimum pour valider l'aspect pratique du module.

Sanction visée

- Attestation et certificat de réalisation remis en fin de module.

Matériel nécessaire

- Bloc note, crayons, stylos, surligneurs.

Délais administratif

- Dès le règlement et la signature du contrat pour les financements personnels ;
- 30 jours minimum pour un financement par un organisme (OPCO, Pôle Emploi...).

Délais d'accès

- Jusqu'à 12 mois (voir planning) pour une formation dans nos locaux (inter-entreprise) ;
- De 1 à 3 mois pour une formation au sein de vos locaux (intra-entreprise).

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Possibilités étudiées au cas par cas selon le handicap. L'AGEFIPH et la RHF (Ressource Handicap Formation) sont les partenaires référents handicap.

Accessibilité aux personnes en situation précaire

Le CCAS de Mouans-Sartoux est notre référent concernant les personnes en situation précaire.

Accessibilité aux personnes en réinsertion ou en recherche d'emploi

Pôle Emploi est notre partenaire référent pour les personnes en recherche d'emploi ou en réinsertion.

Taux de réussite

À définir.

Taux de satisfaction

À définir.

Tarifs

- 750 euros nets (exempt de TVA) pour un financement par un organisme ;
- 500 euros nets (exempt de TVA) pour un financement personnel.

Débouchés

- Emploi salarié ou freelance dans un centre de bien-être, un revendeur de produits de bien-être...,
- Création d'un centre de bien-être proposant des prestations performantes et novatrices,
- Ouverture d'un cabinet en libéral,
- Prestations à domicile ou en visio.